

Nuv
CANAPLE

Fils de André et Marie Lyedet

Mariage des parents :

ET XIX 473 Le 27.05.1660 Contrat de mariage devant Pierre Gaudion et Laurent
Demonhenault

André Canaple, tonnelier, demeurant au Roule étant de présent à Paris, fils de défunt Philippe, vivant laboureur, et Antoinette Douin, et Jeanne Mahiot veuve de défunt Claude Lyedet, vivant maître tonnelier, demeurant rue des Billettes, paroisse Saint-Jean-en-Grève, stipulant pour Marie sa fille. 500 livres de dot tant en deniers comptants que meubles, ustensiles, marchandises, habits et hardes. On parle de maison terres et vignes à Villiers-sur-Marne. 400 livres de douaire préfix. Les deux futurs époux signent mais le futur difficilement.

André **CANAPLE**
Fils d'André et Marie LIEDET

ET III 729 Le 26.07.1688 Inventaire après décès devant Dionis

Inventaire après décès d'André CANAPLE, maître tonnelier déchargeur de vin, demeurant rue des Billettes, paroisse St Jean-en-Grève. A la requête de sa femme Marie LIEDET. Elle est tutrice de ses enfants mineurs ; André-François 24 ans, Marie-Girarde 19 ans, Balthazar 15 ans, et Nicole 11 ans.
Ils sont locataires de leur maison louée 450 L par an à Claude NOLLY Sg de Fontenay.

ET III 729 Le 01.08.1688 Contrat de mariage devant Dionis

Jean CHARDON, maître tonnelier déchargeur de vin, et Marie-Girarde CANAPLE, fille mineure de défunt André CANAPLE et Marie LIEDET, demeurant rue des Billettes, paroisse St Jean-en-Grève.
1000 L de dot au comptant et ustensiles

ET XIX 577 Le 27.02.1704 testament devant Nicolas Taboué

Testament de Marie LIEDET veuve d'André CANAPLE, maître tonnelier et déchargeur de vin.

ET XIX 578 le 30.10.1704 Inventaire après décès devant Nicolas Taboué

Inventaire après décès de Marie LIEDET veuve d'André CANAPLE.